

CA LES HALLES-LE MARAIS

Adresse de l'établissement principal :

6 à 8, Place Carrée
Forum des halles – Porte Saint-Eustache
75001 PARIS

Adresse de l'antenne Saint-Honoré :

32, place Saint-Honoré
75001 PARIS

Année d'ouverture de l'établissement : 1985

Spécificité :

Le centre d'animation Les Halles-le Marais a été, dès l'origine, destiné aux habitants des 4 arrondissements centraux de Paris.

Quoique situé dans le 1^{er} arrondissement, il n'est pas inscrit à l'inventaire des équipements gérés par le 1^{er} arrondissement et relève de la compétence du Conseil de Paris.

Descriptif de l'équipement :

Le centre d'animation Les Halles-le Marais équipement principal, est constitué de deux niveaux :

Le rez-de-chaussée est composé de :

- 1 espace accueil, 54 m²
- 1 salle d'activités manuelles et de bricolage, 84 m²
- 1 laboratoire de cuisine, 36 m²
- 1 salle de danse, 108 m²
- 1 salle de spectacle, 241 m²
- 2 vestiaires, 32 m²
- des sanitaires,
- 1 réserve, 4 m².

Le 1^{er} étage est composé de :

- 1 salle de vidéo, 27 m²
- 1 salle de Création Musicale Assistée, 27 m²
- 3 salles d'activités polyvalentes, 27 m², 37 m², 25 m²
- 2 salles d'activités polyvalentes, 29 m² chacune
- 1 salle informatique, 29 m²
- 1 régie théâtre, 21 m²
- 2 bureaux, 35 m².

L'antenne Saint-Honoré, située au rez-de-chaussée d'un immeuble de logement pour personnes âgées, est composée de :

- 1 espace accueil, 19 m²
- 2 salles polyvalentes, 19 m² et 30 m²
- 1 cuisine, 13 m²
- 1 vestiaire, 6 m²
- sanitaires.

Devenir de l'équipement dans le cadre de l'opération de réaménagement du secteur des halles :

L'équipement principal devrait être maintenu à son emplacement actuel. Sa structure générale paraît satisfaisante. Deux points pourraient cependant être améliorés :

- la visibilité de l'équipement par une amélioration de la signalétique et de la façade,
- la réalisation d'un véritable espace d'accueil au sein de l'établissement principal (minimum : 60 m²)

Gestion de l'équipement :

L'équipement a été géré depuis son ouverture et jusqu'au 31 août 2006 par l'association « Forum Animation Loisirs » (F.A.L.). Cette gestion a été effectuée jusqu'au 31 décembre 2000 dans le cadre d'une convention de gré à gré, puis, entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 août 2006, dans le cadre d'une convention de délégation de service public.

Depuis le 1^{er} septembre 2006, l'équipement est géré dans le cadre d'un marché de services (marché à procédure adaptée selon l'article 30 du code des marchés publics).

L'association gestionnaire est l'association Léo Lagrange-Ile de France

Principal contact : Madame Bénédicte Foubet, Déléguée Régionale Léo Lagrange – Ile de France

Co-directeurs du centre d'animation :

- Monsieur Stéphane Vallée
- Madame Armelle Chabert

Les missions de l'établissement :

- organiser des activités de loisirs à l'adresse de tous les habitants des 1, 2, 3 et 4^{ème} arrondissements de Paris (l'établissement est cependant largement ouvert à l'ensemble des Parisiens et Franciliens), sous forme de cours hebdomadaires. L'association doit proposer un ensemble large et diversifié d'activités (activités sportives, activités de mise en forme, danses, arts plastiques, musiques, activités théâtrales, activités techniques ou scientifiques, etc...) ;

- organiser un programme spécifique d'activités destinées aux jeunes (activités vacances : stages et séjours ; accueil informel des jeunes ; mise à disposition de la salle de spectacles ; aide aux projets, etc...) ;
- proposer des actions d'insertion à l'adresse des populations les plus fragilisées ;
- organiser des actions de proximité, d'échanges et de convivialité ;
- proposer des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable ;
- faire un effort tout particulier pour accueillir les personnes porteuses d'handicaps.

Prix annuel du marché : près de 900 000 €

Recettes annuelles estimées : près de 400 000 €

Nombre de places aux activités hebdomadaires : environ 1500 places possibles.